



FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE DE LA COMMUNICATION

POSTES – Filière RH

JUILLET 2009 - Codes A & P

COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

SUPPRESSION DE 3 000 EMPLOIS !!!

Sur l'ensemble de la Filière RH (DORH, CIGAP, UGRH, SEDEP...)

Dans le cadre du plan d'économie de La Poste, les services administratifs et supports sont particulièrement touchés. 3000 suppressions d'emplois sont prévues sur l'ensemble de la filière RH.

D'après La Poste, la justification de ce plan serait de rendre les ratios de gestion du personnel identiques à ceux des entreprises privées. Comment peut-on comparer une entreprise publique multi-métiers, éclatée en milliers de sites sur tout le territoire, à une entreprise privée ? Pour FO COM, il est évident qu'un ratio de 2,2 % ne peut être adapté à la structure de La Poste !

FO COM s'oppose et s'opposera fermement à cette destruction de la filière RH qui est le socle commun de La Poste !

FO COM demande à être reçue en urgence pour connaître les détails de ce plan de réduction d'emplois, à savoir :

- Les entités concernées,
- Le nombre précis de suppressions d'emplois par entité,
- Les modalités d'accompagnement social.



**Vouloir supprimer des emplois est une chose !
Reclasser les postiers en est une autre !**

Dans une entreprise publique comme La Poste qui va procéder à de nombreuses réorganisations pour assurer sa pérennité, il faut absolument réintroduire de la fluidité inter-métiers. En effet, la « bunkérisation » des métiers dans leur pré-carré fait qu'aujourd'hui aucun postier ne peut prétendre à une mobilité qui puisse assurer la pérennisation de sa carrière.

FO COM demande la création de directions transverses responsables d'un bassin géographique d'emplois. Ces directions auraient l'autorité sur les métiers pour gérer et garantir le reclassement des agents subissant les réorganisations de leurs services.

FO COM pose la question suivante :

Comment peut-on reclasser des postiers aujourd'hui alors que tous les métiers refusent des mutations entrantes ?

Pour FO COM, le personnel concerné ne doit pas subir un véritable parcours du combattant pour chercher et pour, au final, ne pas trouver un nouveau poste !

N'hésitez pas à nous contacter : compta.rh@fo-com.com

La Poste mérite un **REFERENDUM !**